

BACHELOR OF ARTS EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

PLAN D'ÉTUDES DU PILIER LANGUE ET LITTÉRATURE ANGLAISES

En vigueur depuis la rentrée 2024-2025

PRÉSENTATION DE LA DISCIPLINE

Le programme d'études s'articule autour des axes suivants : langue pratique, linguistique, littérature médiévale, moderne et contemporaine. En 1^{ère} année, l'atelier de littérature et écriture ainsi que les cours de langue permettent l'acquisition d'un lexique spécifique tout en entraînant à l'expression écrite et orale. Les cours de linguistique, de phonétique et de phonologie approfondissent la connaissance de la structure de la langue et son utilisation.

Les cours et séminaires en 2^e et 3^e années permettent aux étudiant-e-s de développer les méthodes et concepts de l'analyse littéraire et de la linguistique acquis en 1^{ère} année. Sont principalement étudiées les œuvres anglaises et américaines marquant le début de la littérature moderne ainsi que la littérature moderne et contemporaine. Un module d'anglais médiéval est également au programme. Si l'anglais est choisi en pilier principal ou pilier renforcé (90 ou 120 crédits ECTS), les étudiant-e-s ont l'option de faire un stage professionnel, de perfectionnement de langue, ou d'initiation à la recherche.

ORGANISATION DU PILIER

Le pilier Langue et littérature anglaises peut être étudié sous les quatre formes suivantes :

- Pilier minimal à 30 ECTS ;
- Pilier secondaire à 60 ECTS ;
- Pilier principal à 90 ECTS ;
- Pilier renforcé à 120 ECTS.

L'enseignement est structuré en modules et blocs : les Modules 1 à 3 forment le premier palier de 30 ECTS dans le pilier ; ils doivent être validés en principe au plus tard à la fin du 3^e semestre d'étude.

Dès le 3^e semestre d'étude, la majorité des enseignements proposés sont optionnels (Blocs 1, 2 et 4) mis à part les quatre cours du Module 4.

Les Bloc 3 et 5 « outside courses » comprennent des crédits libres à choisir dans l'offre transversale proposée par la Faculté ainsi que la possibilité d'effectuer un stage professionnel, de perfectionnement de langue, ou d'initiation à la recherche.

Le **Module 1** est composé de quatre cours introductifs pratiques et théoriques à la langue anglaise.

Le **Module 2** se compose d'un cours introductif à la littérature anglaise, accompagné d'un atelier.

Le **Module 3** comprend un cours d'introduction à la linguistique anglaise, accompagné d'un atelier, ainsi que d'un cours de phonétique et phonologie.

Le **Module 4** comprend quatre cours obligatoires en : linguistique avancée, littérature médiévale, littérature moderne et contemporaine.

Les **Blocs 1, 2 et 4** permettent aux étudiant-e-s de choisir un, respectivement quatre et sept, séminaire(s) parmi la liste qui figure au programme des cours. Les séminaires sont proposés selon quatre catégories : linguistique avancée, littérature médiévale, littérature moderne et contemporaine. Il est également possible de valider un deuxième cours de linguistique avancée ou de littérature moderne et contemporaine, si le contenu est différent de celui validé dans le Module 4.

Les **Blocs 3 et 5** offrent le choix entre des cours hors pilier pris dans la liste des cours transversaux FLSH, un séjour linguistique, un stage professionnel et/ou un stage de recherche.

1. Séjour linguistique

- Le « Language Stay Abroad » est une option dans les blocs 3 et 5. Il permet de suivre un cours de langue avancé dans une université anglophone. Il ne doit pas être confondu avec le semestre / l'année de mobilité dans une autre université.
- Le « Language Stay Abroad » est vivement recommandé aux étudiants souhaitant s'inscrire à la HEP.
- Les conditions du cours doivent être approuvées au préalable par le/la responsable de pilier. A la fin du cours, les étudiant-e-s doivent fournir une attestation, certifiant qu'elles / ils ont rempli toutes les conditions du cours.
- Nous exigeons un séjour incluant un total de 150 heures de travail (= 6 ECTS), soit l'équivalent de 4-6 semaines, et correspondant à un niveau \geq C1
- Les étudiant-e-s ne peuvent pas valider deux séjours linguistiques.

2. Stage professionnel

- Le « Professional Internship » s'adresse aux étudiant-e-s désirant renforcer leur expérience pratique et se préparer au monde du travail.
- Il peut se faire au cours de l'année académique ou pendant l'été, dans une place de travail anglophone en Suisse, ou dans un pays anglophone.
- Les conditions du stage, y compris la méthode d'évaluation, doivent être approuvées au préalable par le/la responsable de pilier.
- Nous exigeons un stage minimum de quatre à six semaines, ou l'équivalent de 150 heures de travail (=6 ECTS).

3. Stage de recherche

- Le « Research Internship » s'adresse aux étudiant-e-s désirant renforcer leurs connaissances théoriques et acquérir des outils de recherche dans le but de se préparer à une carrière académique.
- Les conditions du stage, y compris la méthode d'évaluation, doivent être approuvées au préalable par le/la responsable de pilier.
- Nous exigeons un stage minimum de quatre à six semaines, ou l'équivalent de 150 heures de travail (=6 ECTS)

Mobilité

Dès le 3^e semestre d'étude, la majorité des enseignements proposés sont optionnels (Blocs 1, 2 et 4) mis à part les quatre cours du Module 4, de sorte à permettre aux étudiant-e-s intéressé-e-s de bénéficier des fenêtres de mobilité offertes en 4^e et en 5^e semestres. Nous encourageons vivement les étudiant-e-s à suivre un semestre (voire une année) dans une université anglophone.

STRUCTURE DES ÉTUDES

<i>Pilier minimal (30 ECTS)</i>	<i>Pilier secondaire (60 ECTS)</i>	<i>Pilier principal (90 ECTS)</i>	<i>Pilier renforcé (120 ECTS)</i>	<i>ECTS</i>
Module 1 : Language	Module 1 : Language	Module 1 : Language	Module 1 : Language	12
Module 2 : Literature	Module 2 : Literature	Module 2 : Literature	Module 2 : Literature	9
Module 3 : Linguistics	Module 3 : Linguistics	Module 3 : Linguistics	Module 3 : Linguistics	9
	Module 4 : Required courses	Module 4 : Required courses	Module 4 : Required courses	24
	Bloc 1 : Elective courses 1 (6 ECTS)	Bloc 2 : Elective courses 2 (24 ECTS)	Bloc 4 : Elective courses 3 (42 ECTS)	6 - 42
		Bloc 3 : Outside courses 1 (12 ECTS)	Bloc 5 : Outside courses 2 (24 ECTS)	12 - 24

Annexe au plan d'études

L'annexe au plan d'études détaille la liste des enseignements offerts pour chaque bloc/module durant l'année académique, en précisant notamment le semestre (automne/printemps), le nombre de périodes hebdomadaires, la modalité d'évaluation, ainsi que le nombre de crédits pour chaque enseignement. L'annexe est actualisée chaque année.

ACQUIS DE FORMATION

Au terme de la formation, l'étudiant-e sera capable de :

1. Connaissances et compréhension

- Perfectionner ses connaissances pratiques de l'anglais (CECR niveau C1-C2), à la fois à l'oral et à l'écrit, et s'initier à l'enseignement de l'anglais comme seconde langue (ESL) ;
- Découvrir la linguistique anglaise et comprendre ses concepts fondamentaux, avant de pouvoir se concentrer sur des domaines plus spécialisés, tels que la sociolinguistique, la morphologie, la pragmatique ou la linguistique historique ;
- Développer des connaissances en anglais médiéval, un domaine qui combine une formation philologique en ancien et moyen anglais et une introduction à un riche corpus littéraire allant de la période anglo-saxonne au 15^{ème} siècle ;
- S'initier à la critique littéraire, se familiariser avec des œuvres allant du XVI^e au XXI^e siècle, et développer son appréciation des littératures et cultures de langue anglaise.

2. Application des connaissances et de la compréhension

- Maîtriser et appliquer un vocabulaire technique et des concepts théoriques dans différents domaines ;
- Appliquer des méthodologies scientifiques dans différents domaines ;
- Utiliser des bases de données bibliographiques et linguistiques.

3. Capacité de former des jugements

- Développer des capacités de lecture critique ;
- Développer des capacités d'analyse et de synthèse.

4. Savoir-faire en termes de communication

- Maîtriser l'anglais oral et écrit ;
- Transmettre ses connaissances en anglais, tant à l'oral qu'à l'écrit ;
- Rédiger un essai analytique (research paper) en anglais à partir de sources primaires et secondaires ;
- Travailler en équipe.

5. Capacités d'apprentissage en autonomie

- Élaborer des questions et mener des recherches sur une problématique, un objet, ou un thème de manière autonome.